

## Session de spécialisation à l'enseignement des danses traditionnelles du Massif Central, Année 2011.

Pour faire suite à la première formation proposée en 2009-2010, le CDMDT propose une nouvelle session de formation à l'enseignement des danses traditionnelles. Cette formation n'est pas reprise à l'identique : les modalités et les contenus ont été modifiés afin de tenir compte du bilan dressé en fin de première session.

### ➤ Contexte :

L'enseignement des danses issues des traditions s'exerce aujourd'hui dans un contexte (cours, ateliers, bals...) où les formes de transmission orale se sont profondément transformées. L'enseignement remplace nécessairement la transmission par immersion, propre à la plupart des sociétés traditionnelles.

Ces danses ont des qualités propres et sont conçues dans une dynamique globale (et non pas par la juxtaposition d'éléments sécables). Elles sont en relation totale avec la musique, au point que l'on pourrait imaginer que le corps est un instrument supplémentaire ou complémentaire. Chacune relève d'une sensibilité particulière du mouvement : chacune a un style, une façon de sentir le mouvement qui lui est propre et partagé avec tous les participants. Cette façon d'être, ce style varie d'un répertoire à un autre. Le danseur s'approprie ces danses comme une structure communément partagée et s'y exprime à sa manière, de façon variable, faisant émerger la notion de style personnel.

### ➤ Objectifs pédagogiques :

- délivrer aux enseignants ou futurs enseignants de danses issues des traditions, une formation pédagogique et théorique leur permettant de conforter leurs compétences.
- amener ces enseignants à se questionner sur leur pratique personnelle dans le souci d'un réinvestissement propre plus fort, plus précis.

*Ces modules seront proposés dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques de Haute Loire.*

### ➤ Public concerné :

- Danseurs confirmés, maîtrise des pas (scottish, bourrée à trois temps, mazurka, polka).
- Les participants doivent avoir un projet d'enseignement ou être déjà en situation d'enseignement (cours réguliers ou animations ponctuelles).
- Les participants doivent s'engager à être présents à tous les modules.
- Le CDMDT 43 se réserve le droit de décider de la sélection finale des postulants en fonction du respect des exigences d'accès et du nombre de places disponibles.

*Les stagiaires de la session 2009-2010 peuvent postuler à cette nouvelle formation.*

### ➤ Déroulement :

Dates	Intervenants	Contenus	Lieux à confirmer
Dimanche 13 MARS : 9h-12h / 14h-17h	Raphaël THIERY	Sources	Brioude ?
9 ou 10 AVRIL : 9h-12h / 14h-17h	Joëlle VELLETT	Connaissance du Corps en Mouvement	Yssingeaux ?
Dimanche 8 MAI : 10h-12h / 13h30-17h30	Françoise ETAY	Sources + conférence	Le Puy en Velay ?
Samedi 24 SEPTEMBRE : 9h-12h / 13h30-16h30	CORBÉFIN-MARSAC	Pédagogie des danses de couples	Polignac ?
Après Septembre 2011	Encore non défini	Pédagogie de la bourrée à 3 tps	?

*Possibilité de rester sur place à midi : pique-nique tiré du sac.*

### ➤ Contenus :

MODULE 1 avec Raphaël THIERY : **Sources et évolution des danses traditionnelles en France.**

- Analyse des sources, travail à partir de vidéos de collectages.
- Enrichir sa pratique, son enseignement, sa réflexion par une meilleure connaissance des sources.
- Illustrer la théorie par la pratique

*Remarque : si possible changer de collectages par rapport à la première session.*

## MODULE 2 avec Joëlle VELLETT : **Connaissance du corps en mouvement.**

- Implication du corps dans la danse traditionnelle : rapport à l'espace, au poids, à la verticalité... (précautions et problèmes éventuels à prendre en compte).
- Place de la connaissance du corps dans l'élaboration d'une pédagogie de la danse traditionnelle.
- Approcher la question du "regard" et des "outils" de l'enseignant pour mieux repérer, comprendre et pouvoir adapter son enseignement.
- Essayer au mieux de mettre les stagiaires en situation d'action pour plus d'imprégnation.

## MODULE 3 avec Françoise Etay : **La tradition populaire de la danse en Auvergne.**

- 1) Conférence tout public (10h-12h) : Présentation des différentes façons de penser la danse traditionnelle (introduction aux problématiques de la danse traditionnelle).
- 2) Formation :
  - Présentation d'archives audiovisuelles,
  - Comment élaborer une grille d'analyse en vue d'une utilisation pédagogique
  - Mise en pratique de situations d'enseignement s'inspirant des sources.

## MODULE 4 avec Pierre Corbefin-Philippe Marsac : **Pédagogie spécifique aux danses de couple.**

Quelles questions doit-on se poser lorsqu'on a pour mission d'enseigner les danses traditionnelles de couple : mazurka, scottish, polka ?

- Le choix des sources, des danses, des musiques.
- Problèmes à résoudre au moment de danser en couple : posture individuelle de chaque danseur, positionnement des deux danseurs dans le couple, difficultés liées à la forte proximité des deux danseurs
- Quelles libertés peut-on prendre par rapport à un pas, un enchaînement de pas, un trajet, une chorégraphie ?
- Relation danse/musique
- Organisation de la progression pédagogique des danseurs apprenants.
- Les stagiaires seront mis en situation de danseur apprenant.

## MODULE 5 avec « choix de l'intervenant en cours » : **La bourrée à trois temps (pédagogie spécifique)**

Quelles questions doit-on se poser lorsqu'on a pour mission d'enseigner la bourrée à trois temps de Haute-Auvergne.

- Le choix des sources et le choix de ce que l'on enseigne (pas, ornements, frappés, chorégraphies).
- Relation entre musique et danse.
- Les stagiaires seront mis en situation de danseur apprenant.

### ➤ **Inscriptions :**

- Pour participer à cette session, il faut être ou devenir adhérent du CDMDT 43.
- Les droits d'inscription à cette session de formation s'élèvent à 50 €.

*(prise en charge financière dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques de Haute-Loire, pour les dumistes, directeurs et enseignants qui en dépendent).*

- Les participants s'engagent à suivre l'intégralité des modules.
- Le nombre de places est limité à 25 participants.
- Les inscriptions doivent nous parvenir le 27 février 2010 au plus tard (Cf. bulletin d'adhésion ci-joint).

Le CDMDT se réserve le droit d'annuler cette session de formation si le nombre d'inscrits est inférieur à 10.

*Pour la rédaction de notre document, nous nous sommes inspirés d'un canevas de formation de formateurs en danses issues des traditions élaboré en Avril 2007 par la FAMDT.*